



Rapport financier trimestriel

2024-2025

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024



OFFICE OF THE SECRETARY TO THE GOVERNOR GENERAL
BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024

ISSN : 2818-0887

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

A) Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites dans la [Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères](#). Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses de 2024-2025 \(Parties I et II\)](#), le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\) de 2024-2025](#) et les rapports trimestriels précédents. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada en lien avec son rôle unique de représentant du Roi au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens et à concéder des armoiries. Il soutient également le gouverneur général dans la promotion de l'excellence en administrant le Régime canadien de distinctions honorifiques et en organisant la remise des distinctions honorifiques, des décorations, des médailles et des prix. Le Bureau gère le programme de services aux visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Il fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs époux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du Bureau sur la page Web du [Budget principal des dépenses de 2024-2025 \(Parties I et II\)](#).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau conformément au Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2024-2025. Ce rapport trimestriel a été préparé



Rapport financier trimestriel Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024

en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise de lois de crédit ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du rapport annuel du Bureau. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section met en évidence les faits significatifs qui ont contribué aux écarts des crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 et aux écarts des dépenses réelles durant le trimestre se terminant le 30 septembre 2024.

État des autorisations

Comme l'indique l'état des autorisations, les autorisations budgétaires totales dont dispose le Bureau présentent une augmentation nette de 4,9 millions de dollars (19.3 %) comparativement au trimestre correspondant de 2023-2024. Cette augmentation est surtout attribuable au titre des distinctions honorifiques nationales pour marquer la transition de la Couronne du Canada (3,3 millions de dollars) financement obtenu pour les rajustements de la rémunération (1,3 million de dollars) et les postes législatifs (172 000 \$).

Dépenses budgétaires par article courant

Les dépenses trimestrielles du Bureau ont augmenté de 566 000 \$ (9,5 %) par rapport à celles de l'exercice précédent alors que les dépenses depuis le début de l'année ont augmenté de 1,4 million de dollars (13 %) par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est liée aux montants reçus au titre des distinctions honorifiques nationales pour marquer la transition de la Couronne du Canada, qui a donné lieu à une augmentation des coûts en personnel ainsi que des coûts en services publics, en matériel et en fournitures (392 000 \$) pour soutenir la mise en œuvre du programme de la Médaille du couronnement du roi Charles III. La variation des frais de personnel (359 000 \$) est également attribuable à l'augmentation des taux de salaire à la suite de la signature d'ententes collectives. L'augmentation des frais de déplacement (252 000 \$), des services professionnels & spéciaux (129 000 \$) et d'acquisition de matériel de TI (197 000 \$) s'explique par un décalage entre les échéances des événements et les cycles de vie prévus par rapport à l'exercice précédent.



**Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024**

C) Risques et incertitudes

Le présent rapport financier trimestriel du Bureau reflète les résultats de l'exercice courant relativement au Budget principal des dépenses, dont la totalité des crédits a été octroyée le 24 juin 2024.

Les principales dépenses du Bureau sont liées au personnel, y compris les avantages sociaux. Le Bureau respecte les niveaux approuvés pour ses crédits en personnel et en assume la gestion avec diligence, tout en poursuivant la mise en œuvre d'un plan sur les ressources humaines à l'échelle de l'organisation. Ce plan vise à aligner les processus de dotation avec les priorités de l'organisation et à implanter des stratégies pour améliorer l'efficacité opérationnelle et optimiser les ressources. Le Bureau cherchera aussi des possibilités de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada en vue d'atteindre ses objectifs opérationnels plus efficacement. Grâce à ces changements, le Bureau continuera de contribuer à la gestion efficace des ressources humaines, au profit des ministères et organismes de la fonction publique, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne.

D) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Changements importants au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2024

Il n'y a pas eu d'autres changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ayant une incidence sur les rapports financiers au cours du trimestre considéré.

Approbation des cadres supérieurs

Original signé par

Ken MacKillop
Secrétaire du gouverneur général

Original signé par

Maia Welbourne
Dirigeante principale des finances par
intérim

Ottawa, Canada
Le 25 novembre 2024

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024



État des autorisations (non-vérifié)

(en milliers de dollars)	Exercice financier 2024-25			Exercice financier 2023-24		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépense du Programme	26 286	5 643	10 611	20 677	4 096	4 096
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 398	558	1 115	2 258	564	564
Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	991	240	481	970	250	250
Traitement du gouverneur général	361	91	181	350	88	88
Autorisations budgétaires totales	30 036	6 532	12 388	24 255	4 998	4 998

Note: N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024



Dépenses budgétaires par article courant (*non-vérifié*)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice financier 2024-25			Exercice financier 2023-24		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel (01)	19 634	4 871	9 485	17 460	4 263	4 263
Transports & communications (02)	2 133	338	576	1 354	80	80
Information (03)	1 300	55	132	829	42	42
Services professionnels & spéciaux (04)	2 691	358	541	1 676	147	147
Location (05)	1 021	84	162	661	62	62
Réparation et entretien (06)	46	1	1	28	0	0
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	927	447	601	582	73	73
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	1 113	125	377	674	81	81
Paievements de transfert (10)	1 125	240	481	970	250	250
Autres subventions et paiements (12)	46	13	32	21	0	0
Total des dépenses budgétaires	30 035	6 532	12 388	24 254	4 998	4 998